

suite se refusa à sortir de sa chambre, ce qu'on ne manqua pas d'attribuer à la douleur qu'elle éprouvait de la perte de son frère, ainsi qu'aux circonstances pénibles qui avaient accompagné cette catastrophe. Il ne vint pas à l'idée de personne que l'absence du chevalier pût être pour quelque chose dans les larmes de la jolie châtelaine, parce qu'on le croyait fort occupé en ce moment des affaires de la succession de son oncle et des préparatifs de son mariage. Ceux-là mêmes qui remarquèrent que cette absence se prolongeait beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé, ne manquèrent pas d'attribuer ce fait à un excès de délicatesse de la part de M. de Fontane, dont l'amour respectait les premiers instants d'un deuil si légitime.

Pendant ce temps-là, le procès de M. le curé de Saint-Saturnin s'instruisait en secret et avec une grande rapidité. Car, à une époque où il n'existait pour ainsi dire point encore de journaux, et où, par conséquent, la publicité se trouvait subordonnée aux intérêts des gouvernants, on avait hâte d'étouffer dans son germe une affaire dont le retentissement eût été si funeste pour la religion.

Le seul obstacle qui eût été à redouter à cet égard, celui d'une collision entre la puissance ecclésiastique et la puissance séculière, toutes deux intéressées dans ce grave procès, ne s'était point révélé. Monseigneur l'évêque de Saint-Flour, qui s'était fait rendre compte de l'affaire dans les plus grands détails, avait déclaré que la culpabilité de l'abbé Raynal lui semblait si évidente qu'il ne croyait pas devoir solliciter une dispense du saint siège, afin de ne pas ouvrir un précédent fâcheux en pareille matière, ce qu'il eût fait de grand cœur, avait-il ajouté, s'il y eût eu seulement doute.

En conséquence de cette réponse, le malheureux André Raynal fut appliqué à la question ordinaire et sommé de proclamer hautement que cette confession prétendue dont il avait argué pour se taire n'était qu'un mensonge, et que lui seul était l'auteur du meurtre du haut et puissant seigneur Jean-Georges, baron de Pradines. Le prêtre supporta avec courage cette épreuve terrible, et ne varia pas un seul instant dans sa réponse, prenant Dieu, la sainte Vierge et tous les saints à témoins qu'il était innocent de ce meurtre et qu'il avait bien réellement recueilli la confession du meurtrier, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait le nommer.

Cependant, comme à la suite de cette première épreuve, il tomba dans une longue défaillance, on jugea devoir lui épargner la seconde, de crainte qu'il n'y succombât et que le peuple ne fût ainsi par être convaincu qu'il avait dit vrai et ne vît en lui un martyr.

Tel était l'état des choses à la fin du mois de novembre 1710. La comtesse de Peyrelade était de retour depuis peu de Saint-Flour, où elle avait été obligée de se rendre pour porter témoignage devant la chambre criminelle ; mais, profondément émue au souvenir des anciennes relations qui avaient existé entre elle et le curé de Saint-Saturnin, elle n'avait pas voulu attendre le jugement, et ayant obtenu la permission de se retirer, elle était revenue se renfermer dans son château, plus triste, plus sombre et plus solitaire que jamais.

Par une de ces rares journées d'automne que ne viennent attrister ni la neige ni la bise, elle se promenait seule, selon sa coutume, sur une esplanade qui s'étendait devant le château, et suivait d'un regard mélancolique le soleil s'inclinant à l'horizon derrière les hauts sapins qui avoisinent le col de Cabre. Rêveuse, elle se plaisait à prêter aux nuages rouges et noirs qui comblaient à obscurcir le disque de l'astre du jour, une forme et un visage, et elle était parvenue ainsi à évoquer trois fantômes qui, tous trois, à des titres différents, avaient eu leur part dans ses affections, et auxquels il semblait qu'elle eût porté malheur. A l'un elle avait donné le nom de George de Pradines ; à l'autre celui d'André Raynal ; le troisième, elle l'appelait Philippe de Fontane, et elle leur adressait à tous trois la parole ; et, par une hallucination du cerveau que comprendront toutes les personnes qu'une disposition d'esprit beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense généralement porte aux idées superstitieuses, il lui semblait que ces trois fantômes se penchaient vers elle et lui tendaient les bras. Tout à coup l'un des trois nuages disparut ; par une bizarre rencontre, ce fut celui qu'elle avait baptisé du nom de Georges de Pradines ; puis un second, qui fut André Raynal ; puis un troisième, qui fut Philippe de Fontane, jusqu'à ce qu'il ne restât plus une seule vapeur apparente dans l'azur limpide du ciel. Alors, je ne sais quel prophétique pressentiment s'empara de l'âme de la jeune femme, et elle s'écria à haute voix et en pleurant :

— Tous trois ! tous trois perdus pour moi ! Et toi aussi, Philippe !

A cet instant une voix sembla répondre à peu de distance par une exclamation à l'appel de la comtesse. Étonnée, elle porta ses regards dans la direction de cette voix, et au milieu des vapeurs du crépuscule elle vit venir distinctement à elle un homme dont la tournure et la démarche ne lui étaient pas inconnues. Cet homme, qui était revêtu du costume des montagnards, portait à la main un bâton ferré ; sa tête était couverte d'un feutre à larges bords ; ses jambes étaient emprisonnées dans des guêtres de cuir, et une